

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité Question au Gouvernement n° 3107

Texte de la question

INCENDIE À BERRE-L'ÉTANG

M. le président. La parole est à M. Christian Kert, pour le groupe Les Républicains.

M. Christian Kert. Monsieur le ministre de l'intérieur, hier, jour de fête nationale, dans les Bouches-du-Rhône, un inquiétant incendie s'est déclaré au cœur du site industriel de Berre, classé « Seveso », où deux cuves éloignées de près de 500 mètres ont pris feu quasi simultanément. Les premières investigations montrent que la probabilité d'un accident est faible. Il ne fait quasiment aucun doute qu'il s'agit d'un acte intentionnel.

En notre nom à tous, je relève d'ailleurs la rapidité et l'efficacité de l'intervention des services d'incendie et de sécurité mobilisés en cette circonstance. (Applaudissements sur tous les bancs.)

Comment ne pas imaginer, monsieur le ministre, qu'il y ait un lien entre l'incroyable vol d'explosifs qui a eu lieu quelques jours plus tôt sur le site militaire de Miramas, situé seulement à une vingtaine de kilomètres de là, et l'incendie survenu à Berre, chez LyondellBasell, surtout lorsque l'on sait que cette multinationale bat pavillon américain?

Malveillance ? Coïncidence ? Défaut de surveillance ? Oui, monsieur le ministre, la question de la surveillance de ces sites se pose. On en dénombre près de 1 200 sur notre territoire et tous ne sont pas suffisamment protégés même lorsqu'ils sont classés en seuil haut, comme celui de l'étang de Berre. Monsieur le ministre, il n'est pas question de polémiquer, mais simplement de vous faire part de notre inquiétude, notamment en ce qui concerne ces zones géographiques.

Ma question est simple : quelles directives entendez-vous enfin adresser non seulement aux services de l'État, mais également aux sociétés exposées à des risques particuliers, afin que l'on puisse enrayer ce processus inquiétant ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)

- M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.
- **M.** Bernard Cazeneuve, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, vous avez rappelé les faits qui se sont produits hier. Sur un site pétrochimique situé près de l'étang de Berre, deux cuves ont pris feu après une explosion. Les services d'incendie et de secours sont intervenus dans des délais extrêmement brefs, avec un déploiement humain et technique important : près de 120 sapeurs-pompiers sont arrivés sur le site très rapidement et ont réussi, en peu de temps, à contenir l'incendie et à éviter tout risque de pollution.

Ces événements résultent-ils d'un acte criminel ? Une enquête est en cours et les premiers éléments communiqués montrent qu'il s'agit effectivement d'un acte criminel, dont la motivation n'est pas établie. Le

procureur de la République d'Aix-en-Provence, qui dirige l'enquête, sera amené à s'exprimer dans les heures qui viennent, sur la base des premiers éléments réunis, notamment, par la gendarmerie nationale et ses instituts spécialisés qui conduisent actuellement des opérations de police scientifique et technique.

Vous nous demandez de prendre enfin des mesures, mais nous avons pris des mesures depuis longtemps! Le plan Vigipirate a été déployé, sous l'autorité du secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale. Le ministère de Mme Ségolène Royal a été mobilisé et des mesures ont été prises. Elles concernent d'abord les industriels, auxquels les textes confèrent une responsabilité particulière en matière de surveillance et de sécurité des sites industriels. Les préfets eux-mêmes ont été chargés, par mes soins, de contrôler le respect par les industriels de leurs obligations. Hier, j'ai de nouveau demandé que ce contrôle soit systématique et continu, compte tenu du niveau de risque. La ministre Ségolène Royal recevra vendredi l'ensemble des industriels des sites concernés, de manière à rappeler ces règles de façon extrêmement précise et rigoureuse. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

Données clés

Auteur: M. Christian Kert

Circonscription: Bouches-du-Rhône (11e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 3107

Rubrique: Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 juillet 2015

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 juillet 2015